

PREMIER DE LA BOURGEOISIE  
Edition Quotidienne

Le Numéro Cinq sous

PREMIER DE LA BOURGEOISIE  
Edition Hebdomadaire

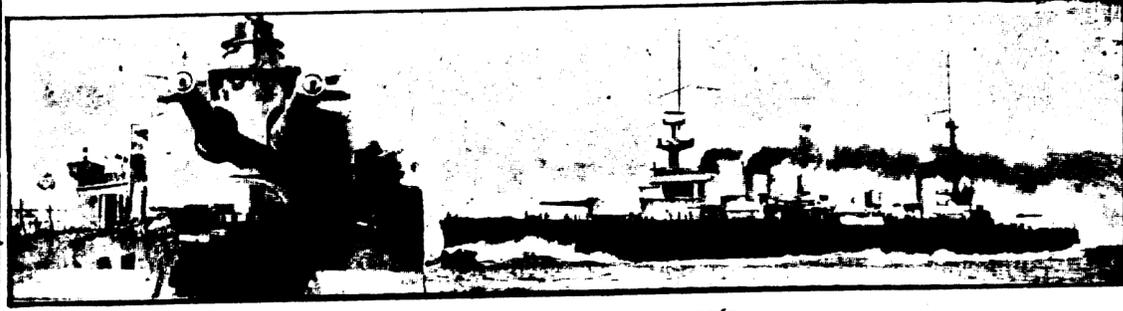
# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, PRO ARIS ET FOCIS, SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1911

85ème Année



LA LIBERTÉ.

## LA MARINE FRANÇAISE EN DEUIL.

### Terrible désastre dans la rade de Toulon.

#### Un incendie à bord du cuirassé "Liberté" provoque une explosion des munitions.

#### Le navire saute et coule bas.

#### Quatre cents marins tués ou noyés.

#### Profonde émotion en France.

Toulon, France, 25 septembre.—Une catastrophe, la plus terrible qui ait jamais frappé la marine française en temps de paix, est survenue ce matin de bonne heure dans la rade de Toulon, causant la perte du cuirassé "Liberté" et la mort de 350 à 400 marins. Le nombre des morts n'est pas encore exactement connu, cependant il ne dépassera pas le chiffre de ces derniers chiffres.

Les pertes de vies n'ont pas été confinées au seul cuirassé "Liberté", les hommes de plusieurs bâtiments mouillés à proximité ayant aussi péri, soit en tentant de porter secours à leurs infortunés camarades, soit frappés sur le pont même de leur bord par les fragments de cuirasse projetés avec une violence inouïe par l'explosion.

Le cuirassé "Liberté" avec les autres bâtiments de sa classe, était ancré dans la rade de Toulon depuis la revue navale du 4 septembre à laquelle avaient assisté le président de la République et le ministre de la marine.

Ce matin un peu avant cinq heures, alors que le réveil n'avait pas encore été sonné à bord, les officiers de quart aperçurent un léger filet de fumée qui paraissait se dégager des soutes.

Une rapide enquête démontra qu'un feu avait éclaté dans la cale un peu à l'avant de la chambre des machines.

L'alarme fut immédiatement donnée. Au premier abord l'incendie ne parut pas très grave, et les officiers crurent pouvoir arriver facilement à le maîtriser en inondant la cale. Ceci fut fait; malheureusement les flammes avaient fait des progrès plus rapides qu'on ne le supposait et ne tardèrent pas à atteindre une des petites soutes à munitions.

Trois légères explosions se firent entendre coup sur coup, indiquant aux marins que le feu gagnait rapidement du terrain et s'approchait du magasin principal où sont entreposés les obus.

Réalisant le danger quelques hommes à demi-vêtus sautèrent à l'eau pour gagner à la nage les bâtiments voisins. Une centaine seulement avaient réussi à se mettre en lieu sûr lorsque les flammes atteignirent la soute principale.

Quelques secondes plus tard une formidable explosion se faisait entendre, ouvrant les flancs du navire, projetant les plaques de blindage à la ronde et lançant les cadavres mutilés des officiers et des matelots dans les eaux de la rade. Un fragment de la cui-

rasse de la "Liberté" vint frapper la République dans ses œuvres vives, lui causant une grave avarie et nécessitant sa mise immédiate en bassin de radoub. D'autres plaques de blindage tombèrent sur le pont des navires voisins, y tuant plusieurs hommes.

Le carnage provoqué par les explosifs successives a été plus considérable que n'eût pu le causer le plus désastreux engagement naval.

Le premier signal du danger fut donné à un moment où la plupart des hommes étaient encore endormis.

Quelques-uns en sautant de leur hamac coururent sur le pont, et voyant la fumée se précipitèrent à l'eau. Les autres retenus à bord par la discipline, restèrent à leur poste, et périrent victimes du désastre.

Il n'y a pas eu de panique à bord et en dépit de la catastrophe imminente, alors que le cri de "le feu est aux soutes" avait déjà retenti, les officiers n'ont éprouvé aucune difficulté à maintenir l'ordre. Les équipages des nombreux navires mouillés sur rade ont lutté de courage pour porter secours aux marins en danger dont un grand nombre se débattaient à la surface de l'eau et réussirent à les recueillir à peu près tous.

D'autre part la fumée se dégageant de la "Liberté" avait rapidement attiré l'attention à terre et nombre d'embarcations qui avaient quitté la rive arrivèrent sur le lieu de l'explosion à temps pour recueillir un certain nombre de blessés et de cadavres lancés de part et d'autre.

Le bruit de l'explosion avait été entendu à plusieurs kilomètres à la ronde, et en peu de temps la population entière de Toulon se pressait sur les quais en quête d'informations. La nouvelle du désastre se répandit comme une traînée de poudre dans la ville, y causant une émotion indescriptible.

Plusieurs marins blessés à bord des autres bâtiments de l'escadre.

Vingt hommes ont été tués et cinquante blessés sur la "Démocratie" et une quarantaine sur les cuirassés "Vérité" et "République".

La "Vérité" a aussi éprouvé de sérieuses avaries, moins graves cependant que celles de la "République".

L'équipage de la "Liberté" comportait 700 officiers et mate-

lots. De ce nombre 140 étaient en congé à terre et sur les 560 qui se trouvaient à bord, on estime que 150 à 200 ont pu gagner les autres bâtiments de l'escadre à la nage. Le nombre des victimes de la "Liberté" serait donc d'environ 350 auquel il faut ajouter les hommes tués à bord des autres bâtiments, ce qui porte la liste des victimes à environ 400.

Le désastre est survenu avec une telle rapidité que les bâtiments voisins de la "Liberté" n'ont pas eu le temps de prendre aucune précaution contre les risques d'incendie que leur faisait courir le bâtiment embrasé, mouillé à très peu de distance de leur propre bord.

Il était environ 5 h 25 heures lorsque l'attention du reste de l'escadre fut attirée par les nuages de fumée qui se dégageaient du pont de la "Liberté".

En même temps, dans l'air calme du matin retentissaient les cris de "le feu est aux soutes" "sauvez-vous", cris qui furent rapidement couverts par trois ou quatre légères explosions, qui précéderent la catastrophe finale.

Les hommes qui, profitant de l'avertissement donné, sautèrent à l'eau furent en peu de temps recueillis sur les navires voisins qui avaient immédiatement mis de nombreuses chaloupes à la mer.

Ces chaloupes quelques minutes plus tard purent recueillir un certain nombre de cadavres lancés à la mer par l'explosion.

Au moment du désastre le cuirassé parut se rompre en deux parties. Il donna immédiatement de la bande, puis l'arrière s'enfonça, tandis que l'avant se soulevait un peu hors de l'eau pour ne pas tarder à disparaître à son tour sous une dernière explosion.

Le cuirassé "Liberté" était commandé par le capitaine de vaisseau Jaurès, frère du leader socialiste. Le capitaine Jaurès était en congé ne se trouvant pas à son bord lorsqu'est survenu l'accident.

Ce bâtiment avait été mis en chantier en 1903 à Saint-Nazaire et lancé en 1905. Il avait un déplacement de 14,855 tonnes, une longueur de 139 pieds à la ligne de flottaison, largeur 79 1/2 pieds au maître bau et un tirant d'eau maximum de 27 1/2 pieds.

L'armement de la "Liberté" comportait 4 canons de 12 pouces; 10 de 7,6 pouces; 8 de 4 pouces et 24 petites pièces de 3 livres.

Ce cuirassé avait aussi deux tubes lance-torpilles submergés et 3 au-dessus de la flottaison.

Ses machines pouvaient développer une force de 18,000 chevaux et une vitesse de 18 nœuds à l'heure.

Sa construction et son armement représentaient une valeur d'environ 35,000,000 de francs.

rentes branches du service. La faiblesse déplorable du pouvoir central explique l'affaiblissement progressif de nos forces navales. Où cela nous conduira-t-il? Ce rapport concluait à une réorganisation complète du service.

La perte de la "Liberté" remet en mémoire les divers désastres qui ont frappé la marine française en ces dernières années.

Le 10 octobre 1896, sous-marin "Lutin" coulé devant le port de Bizerte, 13 morts.

Le 8 février 1907, explosion à bord du torpilleur "23", neuf tués.

Le 19 février 1907, perte du croiseur "Jean-Bart" sur la côte Nord-Ouest d'Afrique, pas de nouvelles.

Le 13 août 1908, explosion d'un canon à bord du navire-école "Couronne" à Toulon, six tués.

Le 23 septembre 1908, explosion d'un canon à bord du croiseur "La Touche-Tréville" à Toulon, 13 tués.

Le 27 mai 1910, le sous-marin "Pluviose" est coulé en faisant une plongée au large de Calcutta, 27 morts.

Le 10 septembre 1911, explosion d'un canon à bord du cuirassé "Gloire" à Toulon, un tué et 13 blessés, dont cinq mortellement.

### Profonde émotion à Paris et dans toute la France.

Paris, 25 septembre.—La nouvelle de la perte du cuirassé "Liberté", survenant si peu de temps après la splendide revue navale de Toulon, a causé une intense émotion à Paris et dans tout le pays.

Les premières dépêches parvenues dans la matinée ne concordent pas sur les points les plus importants. Suivant les unes le cuirassé n'aurait coulé que deux heures après la découverte d'un incendie dans une de ses cales de l'avant.

D'autres dépêches affirment qu'il ne s'est pas écoulé 20 minutes entre le moment où le feu a été découvert et celui où la principale explosion a littéralement ouvert les flancs du bâtiment.

Suivant ces dépêches l'avant du navire aurait partiellement émergé de l'eau, pour disparaître presque aussitôt sous les flots.

A 9 heures le ministre de la marine, M. Delcassé, a reçu la dépêche suivante du vice-amiral Aubert, préfet maritime de Toulon: "Un incendie qui a éclaté ce matin dans les soutes du cuirassé "Liberté" a provoqué quatre explosions successives dont la première a été entendue à 5 h 35 heures. Les flammes ont alors envahi tout l'avant, causant, à 5 h 53 heures, une formidable explosion qui a détruit le navire. Celui-ci a coulé bas immédiatement. Le nombre des officiers et marins tués dépasse 400."

Un rapport récent de l'inspecteur général de la marine démentrait que les conditions à bord du cuirassé "Liberté" étaient absolument satisfaisantes, particulièrement en ce qui concernait les précautions prises pour le service des soutes.

Exécution de Dimitry Bogroff.

Kief, Russie, 25 sept.—Dimitry Bogroff, l'assassin du premier ministre Stolypine, condamné à mort par un conseil de guerre, a été pendu ce matin dans la prison de Kief.

Avant l'exécution le condamné a fait appeler un rabbin, mais a refusé les consolations de la religion en apprenant que l'entrevue devait avoir lieu en présence de fonctionnaires de la prison.

## LE PARTAGE DE L'AFRIQUE.

### LES VISEES DE L'ITALIE SUR LA TRIPOLITAINE.

#### Départ d'une escadre italienne pour Tripoli.

Rome, 25 septembre.—Les mesures prises par le gouvernement italien pour régler une fois pour toutes la question de la Tripolitaine et établir un protectorat sur ce pays sont approuvées par toute la population, à l'exception des socialistes d'extrême gauche.

Les grands journaux italiens font remarquer que la France et l'Allemagne sont en train de se tailler une nouvelle part dans le continent africain et que l'accord intervenu entre Paris et Berlin marque la fin de l'acte d'Algérie, dont l'Italie était aussi signataire.

On estime que dans ces conditions le gouvernement italien a parfaitement le droit d'intervenir dans le règlement de comptes et de réclamer sa participation aux bénéfices. L'occasion actuelle leur paraît unique et si le gouvernement n'en profitait pas il commettrait une impardonnable erreur.

Cette opinion exprimée par les organes les plus autorisés de la presse italienne reflète, croit-on, très exactement les vues du gouvernement.

Les armements dans les arsenaux ont activement poussés en prévision d'un conflit avec la Turquie, laquelle, suppose-t-on, ne se laissera pas dépouiller de Tripoli sans opposer une vive résistance. Cependant dans le cas actuel, l'Italie peut compter sur l'appui de l'Espagne et de la France, qui ont promis de lui venir en aide.

Le gouvernement ottoman n'a pas encore répondu à la récente note italienne, mais on prévoit que sa réponse sera un refus catégorique de reconnaître les droits de l'Italie sur Tripoli.

En ce cas une expédition militaire sera immédiatement dirigée sur Tripoli, et des démonstrations navales seront faites dans les principaux ports de l'empire Turc, en particulier à Smyrne et à Salonique.

Quarante mille soldats sont à l'heure présente concentrés dans les ports de guerre italiens, prêts à être embarqués sur des transports.

Le gouvernement ne se fait aucun doute sur les difficultés d'une telle entreprise en présence d'un adversaire aussi aguerri que la Turquie qui dispose d'une armée de 500,000 hommes.

Cependant il est déterminé à aller jusqu'au bout et fort de l'appui de la population ne reculerait pas devant la grande tâche qu'il s'est imposée.

Du reste le protectorat que l'Italie compte exercer sur la Tripolitaine ne sera pas une prise de possession au sens exact du mot, car ce pays est décidé à reconnaître la souveraineté du Sultan. Le régime italien à Tripoli serait alors à peu près identique à celui établi par l'Angleterre en Egypte.

Rome, 25 sept.—Le bruit court qu'une escadre italienne composée des cuirassés Napoli et Roma, des croiseurs cuirassés Pisa, Analfi, Giuseppe Garibaldi, Varese et Francesco Ferruccio et de deux flottilles de torpilleurs et contre-torpilleurs, est partie dimanche soir de Syracuse pour Tripoli.

Les navires de guerre n'emportent pas de troupes et on croit que pour le présent leur action se bornera à surveiller la côte de la Tripolitaine. Ils n'interviendront que dans le cas où la Turquie prendrait des mesures de rigueur contre les nombreux Italiens établis dans cette partie de l'Afrique.

Il n'est pas possible d'obtenir une confirmation officielle de cette nouvelle, les journaux italiens étant soumis à une censure sévère et étant menacés d'une forte pénalité s'ils publient aucune information sur les mouvements navals et militaires.

testament contient, entre autres dispositions celle-ci: "Au cas où je n'aurais qu'une courte pratique de mon art, je ne veux pas qu'on présente à mes clients les notes qu'ils me auront pas payées. Par un avis inséré dans le journal le plus répandu de la ville ou l'exercice, je demanderai que mes clients riches, donnent aux pauvres autant qu'ils croiront me devoir; quant à mes autres clients moins fortunés, ils seront déclarés quittes et pourront se regarder eux-mêmes comme pauvres. Mon livre de comptes, avec toutes les observations et les papiers qui s'y rapportent, devra être l'objet d'un acte authentique complet par le feu."

Un autre médecin, bien connu à Paris celui-là, avait en la précaution d'écrire lui-même, plus de vingt ans avant sa mort, son propre avis de décès. Il ne restait en blanc que la date du décès à remplir par les survivants. Cette lettre autographe était du reste rédigée de la façon que voici: "J'ai l'honneur de vous prévenir qu'aujourd'hui, ..., je suis décédé. Faites moi le plaisir de ne pas assister à mon enterrement; car la mort est encore plus triste que la vie, et il est bien inutile d'affliger les vivants."

Ce docteur était évidemment un désabusé, puisqu'il voulait que personne n'assistât à ses obsèques. D'autres, au contraire, ne craignent pas de laisser dans les campagnes, — laissez une certaine somme qui doit être partagée entre tous ceux qui surviendront l'enterrement. Est-il utile de dire qu'il y a toujours foule à la cérémonie et que le défunt, s'il revenait à la vie, se trouverait une masse d'amis ignorés?

Parmi les testaments bizarres, il faut citer une pièce à part à ceux qui, à côté de leur originalité, se recommandent par un caractère touchant de naïveté ou de bonhomie. Une Bourguignonne, pieuse, avait laissé récemment une certaine somme à un convent pour que les religieuses puissent avoir du café. La disposition testamentaire était ainsi rédigée: "Je donne aux religieuses de Saint-Jean-de-Loane (Côte-d'Or) trois mille francs, pour acheter, avec le revenu ou, pour mieux dire, les intérêts, le café que je leur offre depuis bien des années; je ne veux pas qu'elles soient privées de leur café après ma mort. Ce qui resterait des intérêts sera partagé chaque année entre elles. L'administration de l'hôpital n'aura rien à y voir. C'est aux religieuses que je donne. Ce don restera toujours aux religieuses qui se succéderont, sous le nom de "Legs Clémence Girard". Il est bien entendu qu'elles n'attaqueront pas le capital, qui sera placé du mieux possible. Voilà certes un testament qui ne manque pas d'ingéniosité et qui perpétuera gentiment parmi les religieuses de Saint-Jean-de-Loane le nom de la donatrice.

### Les oiseaux

Les oiseaux ont, comme les hommes, des tribunaux pour juger et punir les coupables, et nous en croyons un savant ornithologiste anglais qui a étudié avec soin les mœurs de la gent ailée.

Parmi ses observations, il en est une des plus curieuses. Un jour qu'il traverserait un champ, il entendit beaucoup de bruit dans des arbres habités par des corneilles. Il y avait là une cinquantaine de ces volatiles, qui semblaient couvrir d'injures une de leurs semblables. Cette malheureuse, au centre du cercle, paraissait répondre à la multitude de fariboles avec une rare impudence. Mais, un bout de peu de temps, l'accusée se troubla complètement: elle se pencha vers le sol et semblait demander grâce. Malgré tout on l'exécuta sur-le-champ et l'assemblée se dispersa.

Une autre fois on remplait par des œufs de poule les œufs d'une cigogne dans son nid. Quand le mâle vit éclore des jeunes poules au lieu de jeunes cigognes, il parut plutôt surpris et se chercha des amis. Un assemblé eut lieu au nid et, après un long concubinage, éconterent ses explications. La malheureuse mère n'en pouvait mais et fut exécutée à coups de bec! N'est-ce pas vraiment curieux?

### Les testaments bizarres

Un homme fort riche est récemment mort à Londres; il s'appelait M. Mogreen et il a laissé, parait-il, plusieurs millions à partager entre ses proches parents et quelques-uns de ses amis. Mais il a eu une idée dont l'exécution présentera certaines difficultés: il a fait un legs de cinquante livres sterling à un de ses amis, que l'on pourra trouver facilement, dit le testament, dans un des bars fameux de Paris. Quel est ce bar? Quel est cet ami? Quel est l'exécuteur testamentaire qui va faire la tournée des bars pour dénicher l'heureux titulaire de ce legs?

On ne peut pas dire de façon générale qu'un testament point l'homme qui en a imaginé les clauses; mais on sait qu'il entre parfois dans la rédaction de certaines de ces actes une grande part de vanité: tel qui n'a été duré par l'avant, causant, à 5 h 53 heures, une formidable explosion qui a détruit le navire. Celui-ci a coulé bas immédiatement. Le nombre des officiers et marins tués dépasse 400."

Un rapport récent de l'inspecteur général de la marine démentrait que les conditions à bord du cuirassé "Liberté" étaient absolument satisfaisantes, particulièrement en ce qui concernait les précautions prises pour le service des soutes.

Exécution de Dimitry Bogroff.

Kief, Russie, 25 sept.—Dimitry Bogroff, l'assassin du premier ministre Stolypine, condamné à mort par un conseil de guerre, a été pendu ce matin dans la prison de Kief.

Avant l'exécution le condamné a fait appeler un rabbin, mais a refusé les consolations de la religion en apprenant que l'entrevue devait avoir lieu en présence de fonctionnaires de la prison.

### La porte de la "Liberté" rapollie celle du cuirassé "Iéna."

Cette catastrophe qui présente une certaine analogie avec celle qui a causé la perte du cuirassé "Iéna", également survenue dans le port de Toulon, porte un coup terrible à la marine française, si durement éprouvée dans ces dernières années.

Une commission parlementaire chargée de faire une enquête sur la perte de l'"Iéna", avait rendu le rapport suivant, censurant sévèrement l'organisation de la marine: "La véritable cause du désastre est le manque d'entente aussi bien que les divisions et les antagonismes existant dans les diffé-